



Comité de coordination de la recherche au Canada

RENFORCER LA RECHERCHE CANADIENNE

RAPPORT D'ÉTAPE 2018-2019



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Canada

**LA VISION DE L'AVENIR DU MILIEU DE LA
RECHERCHE AU CANADA EST LA SUIVANTE :
ÉTABLIR UN SYSTÈME AMBITIEUX, DE
CALIBRE MONDIAL DE HAUT NIVEAU ET
TRÈS BIEN COORDONNÉ POUR LE SOUTIEN
FÉDÉRAL À LA SCIENCE, UN SYSTÈME QUI
FAVORISE L'EXCELLENCE EN RECHERCHE
ET QUI CONTRIBUE AU BIEN-ÊTRE
SOCIOÉCONOMIQUE DES CANADIENS.**

COMITÉ DE COORDINATION DE LA RECHERCHE AU CANADA

TABLE DES MATIÈRES

Message des ministres	4
Message du président	5
Résumé	7
Un nouveau contexte pour la recherche	10
Leadership	13
Coordination	17
Mobilisation	19
Priorité : recherche internationale, interdisciplinaire, à haut risque et haut rendement et d'intervention rapide	21
Mesures	21
Priorité : domaines de recherche émergents	23
Mesures	23
Priorité : équité, diversité et inclusion	24
Mesures	24
Priorité : recherche autochtone	27
Mesures	27
Priorité : chercheurs en début de carrière	29
Mesures	30
« Soyeux audacieux » : l'année à venir	32
Annexe I : Collecte des données à déclaration volontaire à l'appui de l'équité, de la diversité et de l'inclusion	35
Annexe II : Mobilisation des communautés autochtones	39
Annexe III : Données historiques sur les chercheurs en début de carrière, tirées des grands concours visant l'attribution de subventions pour des recherches menées à l'initiative des chercheurs	41

MESSAGE DES MINISTRES

L'honorable Kirsty Duncan, ministre des Sciences et des Sports
L'honorable Ginette Petitpas Taylor, ministre de la Santé

Au nom du gouvernement du Canada, nous souhaitons remercier le Comité de coordination de la recherche au Canada (CCRC) pour son travail soutenu visant à améliorer la prestation du soutien fédéral à la recherche et à faire en sorte que le Canada figure parmi les chefs de file mondiaux de l'excellence en recherche.

Depuis sa création il y a peu de temps, le Comité a joué un rôle de premier plan dans les efforts déployés par le gouvernement pour redynamiser le système fédéral de financement de la recherche. Il a déjà pris des mesures importantes pour mettre à profit l'énergie de nos chercheurs en début de carrière, mobiliser la recherche et le savoir autochtones et améliorer l'équité, la diversité et l'inclusion dans le milieu universitaire.

L'établissement du CCRC constituait un élément clé du plan mis en place par le gouvernement pour revitaliser le secteur des sciences et de la recherche au pays. Notre vision des sciences et de la recherche canadiennes est audacieuse et tournée vers l'avenir.

Nous voulons que nos chercheurs prennent des risques et qu'ils innoverent. Nous voulons que nos scientifiques et nos étudiants aient accès à des laboratoires et à du matériel à la fine pointe de la technologie. Nous voulons que le milieu universitaire rende mieux compte de la diversité du Canada. La collaboration joue un rôle essentiel dans l'atteinte de ces objectifs et plus encore.

Nous apprécions l'expertise et la sagesse des membres du CCRC et nous sommes impatientes de poursuivre notre collaboration afin d'améliorer sans cesse l'écosystème de la recherche au Canada.



MESSAGE DU PRÉSIDENT

De profonds changements se sont produits dans le système canadien de soutien financier aux sciences en 2018-2019. La création du Comité de coordination de la recherche au Canada (CCRC), des investissements stratégiques majeurs et l'appui des Canadiens nous ont permis d'amorcer la redynamisation de nos programmes et de nos politiques. Notre objectif est de créer un contexte de recherche souple et intégré, qui appuie davantage la recherche internationale, interdisciplinaire et inclusive, qui soutient les jeunes chercheurs innovateurs et encourage la prise de risques : en résumé, créer un écosystème de recherche résolument canadien.

Trois éléments se dégagent du travail que nous avons accompli.

Tout d'abord, nous avons pris d'importantes mesures pour optimiser notre façon de travailler ensemble – entre organismes, dans l'ensemble du gouvernement, avec les établissements, les collectivités et les chercheurs de toutes disciplines.

Ensuite, nos efforts contribuent à développer le plein potentiel du milieu canadien de la recherche. Nous encourageons les chercheurs à prendre des risques, à innover et à établir des partenariats nationaux et internationaux. Nous établissons de nouvelles relations

fructueuses avec les communautés des Premières Nations et des peuples inuit et métis. Nous adoptons des politiques qui soutiennent les jeunes chercheurs et font de l'équité, de la diversité et de l'inclusion des caractéristiques clés de l'excellence en recherche.

Enfin, je suis frappé par l'ampleur et la portée de notre tâche. Il faudra du temps pour que de tels changements soient intégrés dans l'ensemble du système, mais les chercheurs canadiens – encouragés par la vision, les investissements, la mobilisation et les innovations mis de l'avant depuis un an – nous ont incités à faire preuve d'audace.

Au nom du CCRC, je tiens à remercier la ministre des Sciences et des Sports, l'honorable Kirsty Duncan, ainsi que la ministre de la Santé, l'honorable Ginette Petitpas Taylor, de nous avoir fait confiance et de nous avoir donné les ressources nécessaires pour remplir notre mandat. Je souhaite également remercier le personnel de l'ensemble des organismes, qui a travaillé d'arrache-pied au cours de l'année écoulée. Et je tiens par-dessus tout à remercier les chercheurs et les administrateurs de la recherche, les chercheurs et leaders autochtones, les boursiers postdoctoraux et les étudiants des cycles supérieurs du Canada qui nous ont fait part de leurs expériences et de leurs réflexions.

Je suis impatient de voir ces changements s'enraciner dans le milieu de la recherche au cours des années à venir.

Cordialement,



Ted Hewitt, Ph. D.
PRÉSIDENT DU COMITÉ DE COORDINATION
DE LA RECHERCHE AU CANADA





Parmi les membres du Comité de coordination de la recherche au Canada figurent, de gauche à droite : Ted Hewitt, Roseann O'Reilly Runte, Michael Strong, Mona Nemer, Simon Kennedy, David McGovern (délégué et sous-ministre délégué, Innovation, Sciences et Développement économique Canada) et Iain Stewart. Absents : John Knubley et Digvir Jayas.

CRÉDIT PHOTO : CRSH

RÉSUMÉ

La ministre des Sciences et des Sports et la ministre de la Santé ont mis sur pied le Comité de coordination de la recherche au Canada (CCRC) en octobre 2017 afin de redynamiser le système canadien de financement de la recherche et de mieux répondre aux besoins des chercheurs canadiens. Elles ont demandé au Comité d'instaurer une plus grande harmonisation et une meilleure coordination des programmes et des politiques en matière de recherche en axant ses efforts sur cinq priorités nationales :

- recherche internationale, interdisciplinaire, à haut risque et haut rendement et d'intervention rapide;
- domaines de recherche émergents;
- équité, diversité et inclusion en recherche;
- recherche autochtone;
- besoins des chercheurs en début de carrière.

D'importants investissements ont été prévus dans le budget fédéral de février 2018 pour donner suite à ces priorités.

Leadership

Le CCRC réunit les présidents des trois organismes de financement de la recherche au Canada – les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) et le Conseil de recherches en sciences

humaines (CRSH) –, de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) et du Conseil national de recherches du Canada (CNRC) ainsi que de hauts dirigeants de Santé Canada, d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada et du Bureau de la conseillère scientifique en chef.

Coordination

Le Comité a élaboré un plan de travail établissant la vision commune, les principes fondamentaux, les résultats visés, les mesures à prendre et les livrables reliés à la réalisation des cinq priorités. Chaque organisme subventionnaire a désigné un cadre supérieur à titre de champion pour chacune des priorités. Les trois organismes ont aussi créé des groupes de travail, composés de membres de leur personnel respectif ainsi que de celui de la FCI, pour opérer les changements proposés.

Mobilisation

Le CCRC a sollicité l'avis des Canadiens dans le cadre de consultations nationales. Plus de 1 500 personnes ont apporté leur contribution par l'entremise de tables rondes régionales, de questionnaires en ligne et de mémoires présentés par des organismes, des associations et des établissements de partout au pays. Les avis reçus aident le CCRC à élaborer des politiques et des programmes abordant chacune des priorités. Les points de départ et la complexité des mesures requises varient d'une priorité à l'autre, mais le soutien et l'approbation des plus hautes instances ont fait en sorte que des progrès ont été réalisés à l'égard de chacune des priorités.

Principales réalisations en 2018-2019

Priorité : recherche internationale, interdisciplinaire, à haut risque et haut rendement et d'intervention rapide

- Lancement, en décembre 2018, du fonds Nouvelles frontières en recherche visant à soutenir trois volets de recherche : Exploration, Transformation et International
- Lancement, en décembre 2018, du concours inaugural du volet Exploration destiné aux chercheurs en début de carrière menant des recherches novatrices, interdisciplinaires, à haut risque et haut rendement

Priorité : domaines de recherche émergents

- Amorce, en décembre 2018, du processus d'élaboration d'une méthode d'analyse des données canadiennes et internationales ayant trait au financement de la recherche et aux publications, afin de déterminer les principaux domaines de recherche émergents et d'établir la place que le Canada y occupe
- Préparation, en janvier 2019, des consultations auprès des responsables des politiques gouvernementales et des organismes qui sont parties prenantes, afin de déterminer les domaines de recherche qui présentant le plus grand potentiel de transformation des sciences ou qui peuvent entraîner d'importantes répercussions sociétales, ou les deux à la fois

Priorité : équité, diversité et inclusion

- Harmonisation interorganisme de la collecte de données à déclaration volontaire de l'ensemble des candidats, de mai à septembre 2018 (voir l'annexe I)
- Élaboration, en septembre 2018, du plan d'action des trois organismes en matière d'équité, de diversité et d'inclusion dans le but d'assurer l'accès équitable au soutien à la recherche, la participation équitable au sein du système de financement de la recherche et la prise de décision fondée sur des données probantes
- Formation obligatoire du personnel des trois organismes subventionnaires sur l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+), formation également suivie par tous les membres du CCRC et le personnel du secrétariat en décembre 2018
- Lancement, en février 2019, du programme pilote de subventions de renforcement de la capacité des établissements en matière d'équité, de diversité et d'inclusion
- Lancement, par la ministre Duncan, d'une version canadienne préliminaire de la charte Athena SWAN (Scientific Women's Academic Network) en février 2019

Priorité : recherche autochtone

- Lancement des subventions Connexion – Capacité de recherche autochtone et réconciliation en juin 2018. Attribution de 116 subventions en novembre 2018
- Début de l'établissement de liens de collaboration avec les communautés autochtones du Canada en juillet 2018
- Dialogue national en mars 2019

Priorité : chercheurs en début de carrière

- Adoption par les trois organismes subventionnaires, en juin 2018, d'une définition pratique de ce qu'est un « chercheur en début de carrière »
- Élaboration, en septembre 2018, du plan d'action des trois organismes pour les chercheurs en début de carrière dans le but d'assurer l'accès équitable au soutien à la recherche, la participation équitable au sein du système de financement de la recherche et la prise de décision fondée sur des données probantes
- Harmonisation par les trois organismes, en décembre 2018, des indicateurs mesurant le rendement des chercheurs en début de carrière, afin d'évaluer le succès des initiatives visant à soutenir ces chercheurs
- Attribution, en décembre 2018, de 250 nouveaux postes de titulaire de chaire de niveau 2 destinés à des chercheurs émergents ou chercheurs en début de carrière, dans le cadre du Programme des chaires de recherche du Canada
- Allocation de recherche supplémentaire de 20 000 \$ par année pour les titulaires de chaire de recherche du Canada de niveau 2 remplissant un premier mandat, annoncée en décembre 2018



UN NOUVEAU CONTEXTE POUR LA RECHERCHE

UN NOUVEAU CONTEXTE POUR LA RECHERCHE

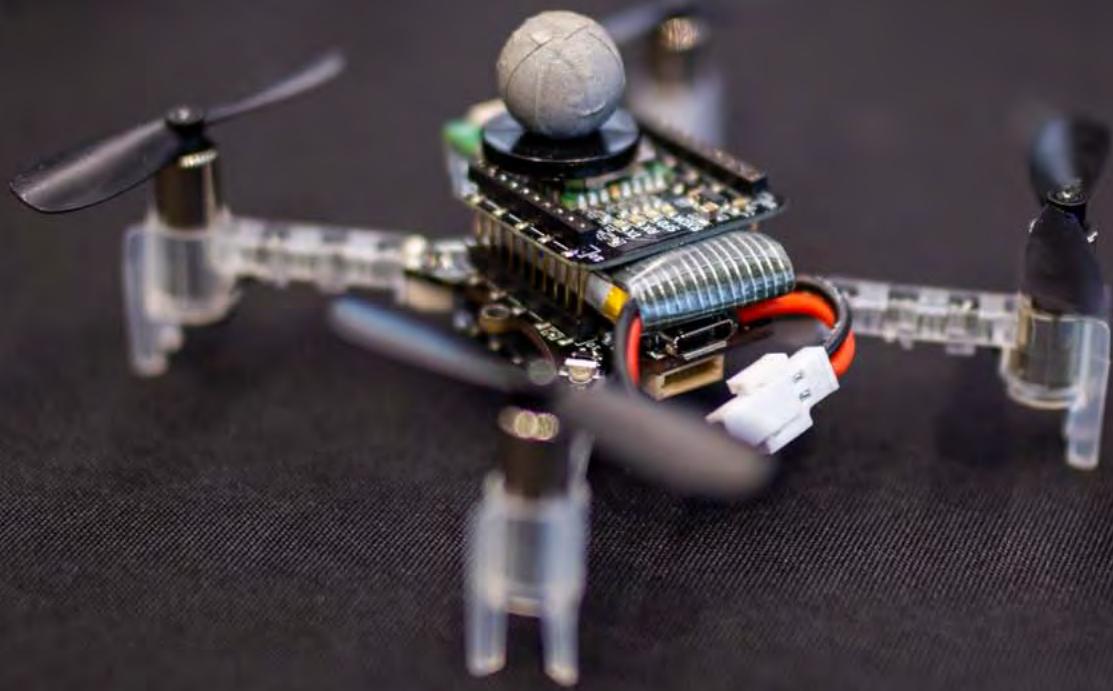
Le travail des chercheurs canadiens dégage de nouvelles perspectives, produit des connaissances fondamentales et entraîne la mise au point de technologies avant-gardistes : la recherche joue ainsi un rôle crucial dans les découvertes scientifiques, les changements sociaux et la création d'entreprises au Canada. Les réflexions et innovations des chercheurs redéfinissent notre société et se concentrent de plus en plus sur des questions et des possibilités qui se font jour à un rythme accéléré et dont la portée dépasse rapidement les frontières nationales et les cloisons disciplinaires.

Le gouvernement du Canada a mis sur pied le Comité de coordination de la recherche au Canada (CCRC) et prévu dans le budget de 2018 des investissements devant permettre aux chercheurs canadiens de jouer un rôle de premier plan dans ce nouveau contexte économique, social et scientifique. Le gouvernement a fait appel au CCRC pour redynamiser le milieu canadien de la recherche en harmonisant les politiques et les programmes; en facilitant la recherche internationale, interdisciplinaire, à haut risque et haut rendement et d'intervention rapide; enfin, en s'assurant que tous les chercheurs canadiens disposent de possibilités équitables de participer à des activités de recherche et de mener des travaux fructueux.

Le présent rapport d'étape fait état des réalisations du CCRC dans la première année de son mandat (2018-2019). Comme il s'agit du rapport inaugural,

il souligne le rôle moteur qu'a joué le gouvernement dans l'établissement du mandat et de la composition du CCRC, dans la définition des priorités nationales, ainsi que dans le soutien essentiel fourni. Le rapport décrit également les mesures prises par les membres du CCRC et le personnel de haut rang des organismes pour coordonner leur travail, mobiliser le milieu de la recherche et amorcer le processus de changement dans les cinq domaines prioritaires.

Chacun d'entre eux comporte des points de départ et des défis différents, et les mesures adoptées diffèrent en conséquence; pourtant, des progrès constants ont été réalisés dans chaque domaine. Les membres du Comité comptent resserrer la collaboration, intensifier la mobilisation et poursuivre la mise en œuvre de changements substantiels au cours de l'année à venir.



En tant que titulaire de la Chaire de recherche du Canada en apprentissage machine pour la robotique et le contrôle, Angela Schoellig axe sa recherche sur la coordination de stratégies de vol groupé de véhicules aériens.

CRÉDIT PHOTO : UNIVERSITY OF TORONTO



LEADERSHIP

LEADERSHIP

La ministre des Sciences et des Sports, l'honorable Kirsty Duncan, et la ministre de la Santé, l'honorable Ginette Petitpas Taylor, ont mis sur pied le CCRC le 27 octobre 2017 afin de redynamiser le système canadien de financement de la recherche et ainsi mieux répondre aux besoins actuels et futurs des chercheurs, des universitaires et des étudiants du pays.

Les ministres ont donné au CCRC le mandat de travailler à l'atteinte d'une plus grande harmonisation, d'une intégration plus poussée et d'une meilleure coordination des programmes et des politiques. Ce mandat invitait le CCRC à aborder les préoccupations communes aux organismes canadiens de financement de la recherche – les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) et le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) – ainsi qu'à la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI).

Le CCRC devait poursuivre cet objectif en axant ses efforts sur cinq priorités nationales :

- recherche internationale, interdisciplinaire, à haut risque et haut rendement et d'intervention rapide;
- domaines de recherche émergents;
- équité, diversité et inclusion en recherche;
- recherche autochtone;
- besoins des chercheurs en début de carrière.

Les ministres Duncan et Petitpas Taylor ont nommé au Comité les présidents de la FCI, des IRSC, du CRSNG, du CRSH et du Conseil national de recherches du Canada (CNRC), les sous-ministres d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada et de Santé Canada de même que la conseillère scientifique en chef. En date du 31 mars 2019, les membres du CCRC sont :

- Roseann O'Reilly Runte, présidente-directrice générale de la FCI
- Michael J. Strong, président des IRSC
- Digvir J. Jayas, président par intérim du CRSNG
- Ted Hewitt, président du CRSH et président du CCRC
- Iain Stewart, président du CNRC
- John Knubley, sous-ministre d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada
- Simon Kennedy, sous-ministre de Santé Canada
- Mona Nemer, conseillère scientifique en chef

Les ministres ont nommé Ted Hewitt premier président du CCRC. Les présidents des trois organismes subventionnaires assumeront la présidence du Comité à tour de rôle.

Lors de sa première réunion, le CCRC a nommé B. Mario Pinto, alors président du CRSNG, vice-président du Comité. Michael J. Strong l'a remplacé à ce poste en octobre 2018. Les personnes suivantes ont siégé au CCRC au cours de sa première année d'activités :

- Roderick McInnes, président par intérim des IRSC (d'octobre 2017 à juin 2018)
- Michel Perron, président par intérim des IRSC (de juillet à septembre 2018)
- B. Mario Pinto, président du CRSNG (d'octobre 2017 à octobre 2018)



De gauche à droite : Ted Hewitt et Mark Thomson (président du Science and Technology Facilities Council, UK Research and Innovation) signent une lettre d'entente entre le Comité de coordination de la recherche au Canada et le UK Research and Innovation.

CRÉDIT PHOTO : CCRSH



Iain Stewart accueille Donna Strickland, lauréate du prix Nobel de physique 2018, au CNRC le 18 janvier 2019.

CRÉDIT PHOTO : CNRC

Le budget fédéral de 2018 a prévu d'importants investissements pour aider le CCRC à s'attaquer à des priorités nationales. Une somme de 275 millions de dollars a été attribuée sur cinq ans afin de créer un nouveau fonds visant à soutenir la recherche internationale et interdisciplinaire, qui présente des risques élevés et qui demande des résultats rapides, ainsi que pour favoriser les avancées dans des domaines émergents clés. Une somme additionnelle de six millions de dollars sur cinq ans a été réservée pour améliorer la collecte de données et une autre somme de 15 millions de dollars sur la même période est destinée à améliorer l'équité, la diversité et l'inclusion

en recherche dans les établissements d'enseignement postsecondaire. Une somme de 3,8 millions de dollars a par ailleurs été investie en 2018-2019 pour élaborer, conjointement avec des partenaires autochtones, un plan stratégique visant à établir de nouvelles façons de faire pour la recherche menée par et avec les communautés autochtones. Enfin, le budget de 2018 a prévu 210 millions de dollars sur cinq ans pour permettre au Programme des chaires de recherche du Canada d'attirer et de maintenir en poste, dans les établissements d'enseignement postsecondaire, de remarquables chercheurs en début de carrière, tout en accroissant la diversité parmi les titulaires de chaire.

COORDINATION



COORDINATION

Les membres du CCRC ont jeté les bases d'une coordination soutenue des activités, en se fondant sur l'expérience des organismes en matière de services administratifs communs (CRSH et CRSNG) et de gestion concertée des politiques et des programmes (Énoncé de politique des trois Conseils : éthique de la recherche avec des êtres humains, réseaux de centres d'excellence et Secrétariat des programmes interorganismes à l'intention des établissements). Ils ont également adopté un cadre de référence favorisant une culture fondée sur l'ouverture et la collaboration et ont préparé un plan de travail établissant la vision commune, les principes fondamentaux, les résultats visés, les mesures à prendre et les livrables reliés à la réalisation des cinq priorités.

Chaque organisme subventionnaire a désigné un cadre supérieur à titre de champion pour chacune des priorités. Les trois organismes ont aussi créé des groupes de travail, composés de membres de leur personnel ainsi que de celui de la FCI, pour opérer les changements proposés. À la suite du dépôt du budget fédéral de 2018, le CCRC a renforcé ses capacités sur le plan de la coordination entre les organismes en formant un comité de sous-ministres adjoints et de vice-présidents directeurs. Un organe existant, le forum interorganisme des vice-présidents directeurs, a coordonné les activités du CCRC avec les autres activités des organismes. Alors que les initiatives du CCRC approchaient de leur phase de mise en œuvre, un forum interorganisme regroupant les vice-présidents chargés des programmes des organismes a été mis sur pied, et un nombre croissant d'équipes interorganismes a été créé.

Le CCRC est appuyé par un secrétariat qui s'est adapté au cours de l'année pour répondre aux besoins organisationnels, gérer les consultations nationales et faciliter la coordination entre les organismes.

Dans le cadre des efforts qu'il fait pour travailler de façon ouverte et collaborative, le CCRC est résolu à faire part de ses plans et des progrès réalisés au milieu de la recherche. Il invite en outre au dialogue avec les parties prenantes et mène de vastes consultations auprès des chercheurs, des administrateurs de la recherche et des communautés autochtones sur l'élaboration et la mise en œuvre de ses initiatives. Dans cet esprit, le CCRC a établi sa présence sur le site Web d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada, ce qui lui permet de centraliser les communications publiques et de faire l'annonce de ses initiatives importantes. Le président du CCRC a également accordé plusieurs entrevues à des publications de recherche. Enfin, les membres du CCRC ont communiqué avec les parties prenantes canadiennes et internationales et avec les leaders communautaires pour faire connaître leurs plans et les progrès réalisés et solliciter leur rétroaction.

Pour en savoir plus, voir :
www.ic.gc.ca/eic/site/127.nsf/fra/accueil



MOBILISATION

MOBILISATION

Le CCRC a rencontré la ministre Duncan le 8 juin 2018 pour lui présenter des propositions préliminaires d'initiatives visant à encourager l'équité, la diversité et l'inclusion en recherche, à soutenir les chercheurs en début de carrière et à financer la recherche internationale, interdisciplinaire, à risque élevé et d'intervention rapide. Avec le soutien de la ministre, le CCRC a décidé de consulter les chercheurs et les administrateurs de la recherche de l'ensemble du pays pour mettre à l'essai les initiatives proposées et les peaufiner avant de procéder à leur lancement.

Pour favoriser un débat national élargi et réfléchi, le CCRC a invité les chercheurs, les administrateurs de la recherche et les parties prenantes du Canada à participer de différentes façons.

- Plus de 240 personnes de 47 universités et de quatre collèges ont participé à huit tables rondes régionales d'une demi-journée dans des établissements de partout au pays.
 - Plus de 925 personnes ont participé à des consultations en ligne dont les membres du CCRC, les universités, les collèges et les associations ont fait la promotion dans les sites Web et les médias sociaux.
 - Plus de 20 associations et établissements ont invité leurs membres à présenter des mémoires, et plusieurs autres ont rencontré les membres du CCRC.
 - Différents chercheurs, administrateurs de la recherche et représentants d'autres secteurs de la société siégeant aux organes de gouvernance d'organismes membres du CCRC ont été invités à donner leur avis et faire part de leurs conseils lors des réunions de juin.
-

Au total, plus de 1 500 personnes ont contribué à l'élaboration de politiques et de programmes améliorés. Pour prendre connaissance des conseils offerts, on peut consulter le Rapport sommaire des mesures proposées pour renforcer le rôle des sciences au Canada à www.sshrc-crsh.gc.ca/CRCC-CCRC/report-rapport-fra.aspx.

Priorité : recherche internationale, interdisciplinaire, à haut risque et haut rendement et d'intervention rapide

La recherche de pointe est de plus en plus internationale et interdisciplinaire : pour résoudre les défis émergents, les chercheurs sont appelés à transcender les cloisons disciplinaires et les frontières géographiques, ce qui peut comporter des risques importants, exiger une intervention rapide et produire des résultats entraînant un changement de paradigme. Bien que le contexte dans lequel s'inscrit la recherche soit en constante évolution, les mécanismes d'évaluation et de financement des propositions de recherche sont demeurés essentiellement les mêmes, d'où des obstacles au financement de projets comprenant une ou plusieurs composantes ayant trait à la recherche internationale, interdisciplinaire, à haut risque et haut rendement et d'intervention rapide.

Il était donc nécessaire d'explorer la possibilité d'instaurer de nouveaux mécanismes d'évaluation au sein de l'écosystème de la recherche du Canada, afin de pallier certaines limites inhérentes aux mécanismes classiques d'évaluation par les pairs.

✓ Lancement, le 6 décembre 2018, du fonds Nouvelles frontières en recherche visant à soutenir trois volets de recherche : Exploration, Transformation et International

✓ Lancement, le 6 décembre 2018, du concours inaugural du volet Exploration destiné aux chercheurs en début de carrière menant des recherches novatrices, interdisciplinaires, à haut risque et haut rendement

Mesures

Fonds Nouvelles frontières en recherche

Pour atteindre cet objectif, le CCRC a créé un nouveau fonds pour soutenir la recherche internationale, interdisciplinaire, à haut risque et haut rendement et d'intervention rapide. Pour concevoir ce fonds, le CCRC s'est appuyé sur les observations ayant émané des consultations nationales et de l'Examen du soutien fédéral aux sciences ainsi que sur les enseignements tirés par les organismes de financement canadiens et internationaux.

2018, la ministre Duncan a lancé le fonds Nouvelles frontières en recherche, qui permettra d'investir 275 millions de dollars sur cinq ans, et 65 millions de dollars par année par la suite. Il se décline en trois volets.

- Le volet Exploration suscite des occasions de renforcer la capacité du Canada en matière de recherche interdisciplinaire à haut risque et haut rendement.
- Le volet Transformation offre un soutien à grande échelle afin de renforcer la capacité et le leadership du Canada en matière de recherche interdisciplinaire et transformatrice.
- Le volet International donne davantage d'occasions aux chercheurs canadiens de participer à des travaux de recherche avec des partenaires étrangers.

Le concours inaugural, qui relevait du volet Exploration, a été expressément conçu pour offrir aux chercheurs en début de carrière la possibilité de mener des travaux de recherche novateurs et interdisciplinaires, à haut risque et haut rendement, qui ne seraient pas admissibles à un financement de la part des programmes existants des organismes. Ces chercheurs sont ainsi encouragés à remettre

en question les paradigmes actuels, à proposer des orientations originales, à rapprocher des disciplines et à faire appel à de nouvelles perspectives pour s'attaquer à des problèmes fondamentaux. Les projets doivent être interdisciplinaires, tenir compte de l'analyse comparative entre les sexes (le cas échéant) et appuyer, aussi bien au sein de l'équipe de chercheurs que du milieu de formation, l'équité, la diversité et l'inclusion. Il est prévu d'attribuer au printemps 2019 des subventions d'une valeur maximale de 125 000 \$ par année pour deux ans.

Les multiples volets et le déploiement par étapes du fonds Nouvelles frontières en recherche permettent

au CCRC de se concentrer sur différents objectifs, d'examiner des mécanismes d'évaluation du mérite novateurs et de tirer des enseignements à mesure que chaque phase est mise en œuvre. Afin de faciliter le degré élevé de collaboration nécessaire entre les organismes pour gérer un programme véritablement interdisciplinaire, le CCRC agit à titre de comité directeur du fonds et est chargé des orientations de programme et de la surveillance.

Pour en savoir plus sur le fonds Nouvelles frontières en recherche : www.sshrc-crsh.gc.ca/funding-financement/nfrf-fnfr/nfrf-fnfr-fra.aspx



De gauche à droite : Tara Janzen, responsable du développement et directrice générale par intérim du Wanuskewin Heritage Park, fait visiter l'établissement à Ted Hewitt et à l'honorable Kirsty Duncan.

CRÉDIT PHOTO : CRSH



L'honorable Ginette Petitpas Taylor visite un laboratoire de l'hôpital Sainte-Justine, à Montréal.
CRÉDIT PHOTO: IRSC

Priorité : domaines de recherche émergents

Dans une époque marquée par l'évolution fulgurante de la technologie et par des bouleversements sociaux, économiques et environnementaux spectaculaires, les chercheurs s'attaquent à des défis inédits et donnent suite à de nouvelles possibilités de recherche dont les résultats peuvent profondément modifier notre façon de vivre. Par le passé, le Canada a joué un rôle de premier plan dans de telles activités relevant de la recherche transformatrice. L'ampleur et la vitesse des changements actuels accentuent l'importance, pour le système fédéral de financement, d'adopter une approche plus systématique et mieux coordonnée pour déterminer et appuyer les domaines de recherche émergents au Canada.

Dans ce contexte, le CCRC a mis au point des stratégies pour cerner et soutenir les domaines de recherche émergents au Canada, et il joue un rôle de coordination sur la scène internationale.

✓ Amorce, en décembre 2018, du processus d'élaboration d'une méthode d'analyse des données ayant trait au financement de la recherche et aux publications, afin de déterminer les principaux domaines de recherche émergents

✓ Préparation, en janvier 2019, des consultations auprès des responsables des politiques gouvernementales et des organismes qui sont parties prenantes

Mesures

Le fonds Nouvelles frontières en recherche est un mécanisme impulsé par les chercheurs ayant pour but de déterminer les domaines de recherche qui présentent un potentiel de transformation des sciences ou qui peuvent entraîner d'importantes répercussions sociétales, ou les deux à la fois.

De façon complémentaire, le CCRC a commencé à concevoir des mécanismes stratégiques pour cerner les possibilités de recherche transformatrice. En voici des exemples :

- examen des initiatives nationales et internationales visant à déterminer les principaux domaines émergents et à les classer par ordre de priorité (par exemple les initiatives *Imaginer l'avenir du Canada* du CRSH et *10 Big Ideas* de la National Science Foundation des États-Unis);
- élaboration d'une méthode d'analyse systématique et reproductible des données canadiennes et internationales ayant trait au financement de la recherche et aux publications, afin de déterminer les principaux domaines de recherche émergents et d'établir la place que le Canada y occupe;
- consultations auprès des responsables des politiques gouvernementales et des organismes qui sont parties prenantes, afin de déterminer les domaines de recherche qui présentent le plus grand potentiel de transformation des sciences ou qui peuvent entraîner d'importantes répercussions sociétales, ou les deux à la fois.

Ces initiatives continueront d'orienter et de refléter l'évolution des priorités du gouvernement et du CCRC au cours de l'année à venir.

Priorité : équité, diversité et inclusion

Un milieu de recherche inclusif se traduit par de meilleures recherches, une société plus forte et une économie plus novatrice. C'est pour cette raison que les organismes subventionnaires du Canada appuient l'équité, la diversité et l'inclusion dans l'ensemble du système de financement fédéral. D'importantes inégalités perdurent cependant tant dans le financement de la recherche que dans le système d'enseignement supérieur.

- ✓ Harmonisation interorganisme de la collecte de données à déclaration volontaire de l'ensemble des candidats, de mai à septembre 2018
- ✓ Élaboration, en septembre 2018, du plan d'action des trois organismes en matière d'équité, de diversité et d'inclusion
- ✓ Formation obligatoire du personnel des trois organismes subventionnaires sur l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+), formation également suivie par tous les membres du CCRC et le personnel du secrétariat en décembre 2018
- ✓ Lancement, en février 2019, du programme pilote de subventions de renforcement de la capacité des établissements en matière d'équité, de diversité et d'inclusion
- ✓ Lancement, par la ministre Duncan, d'une version canadienne préliminaire de la charte Athena SWAN en février 2019

Mesures

Plan d'action des trois organismes en matière d'équité, de diversité et d'inclusion

Afin de favoriser l'équité, la diversité et l'inclusion dans le milieu de la recherche, le CCRC a consulté les chercheurs et les administrateurs de la recherche. Les discussions ont porté sur les mesures à adopter pour assurer l'accès équitable au soutien à la recherche et la participation et le traitement équitables dans le système de recherche des chercheurs des groupes sous-représentés, ainsi que les types de collecte de données nécessaires pour assurer des prises de décisions fondées sur des données probantes.

Le CCRC a reçu des recommandations que les trois organismes subventionnaires ont intégrées dans un plan d'action harmonisé en matière d'équité, de diversité et d'inclusion, qui sera publié au cours des prochains mois. En prévision de cette publication, le personnel a amorcé le travail ayant trait à chacun des trois piliers du plan en prenant les premières mesures qui suivent en vue de sa mise en œuvre.

1. Dans le but d'assurer l'accès équitable au soutien à la recherche, les organismes subventionnaires ont créé une formation sur les préjugés involontaires à l'intention de tous les membres des comités d'évaluation et ont rendu la formation sur l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) obligatoire pour tout le personnel chargé des programmes et des politiques.
2. Dans le but d'accroître la participation équitable au sein du système de recherche, les organismes ont commencé à recueillir des données de référence sur le nombre de chercheurs de groupes sous-représentés dans leurs programmes. Voir l'annexe I à ce sujet.

3. Dans le but de recueillir des données exhaustives aux fins de la prise de décision fondée sur des données probantes, les organismes ont commencé à demander à tous les candidats, à compter de l'été 2018, de déclarer volontairement leur identité de genre et s'ils sont Autochtones, des personnes de minorités visibles ou des personnes handicapées. Afin d'assurer la confidentialité et la sécurité des données tout au long de ce processus, les organismes ont investi dans la mise à niveau des systèmes et la formation et la coordination du personnel.

Version canadienne de la charte Athena SWAN

Reconnue à l'échelle internationale, la charte Athena SWAN (Scientific Women's Academic Network) du Royaume-Uni offre aux établissements d'enseignement un cadre leur permettant d'améliorer sur une base volontaire l'accès et la participation des groupes sous-représentés dans le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche. Elle s'est avérée un levier de changement efficace, ayant aidé les établissements à attirer des chercheurs et à enrichir la recherche au Royaume-Uni, en Australie, en Irlande et aux États-Unis. Avec le soutien financier prévu à cet égard dans le budget de 2018, la ministre Duncan a piloté le processus d'élaboration d'une version canadienne de la charte Athena SWAN.

Afin que cette future charte soit adaptée aux réalités canadiennes, la ministre a tenu des séances de consultation au cours de l'été et de l'automne 2018. Le 11 février 2019, dans le cadre de la Journée internationale des femmes et des filles de science, elle a dévoilé la version canadienne préliminaire de la charte, donnant aux groupes sous-représentés

et aux établissements d'enseignement l'occasion de faire part de leur rétroaction.

Pour en savoir plus, voir :

www.nserc-crsng.gc.ca/NSERC-CRSNG/EDI-EDI/Athena-SWAN_fra.asp

Programme pilote de subventions de renforcement de la capacité des établissements en matière d'équité, de diversité et d'inclusion

Le CCRC reconnaît que les établissements d'enseignement postsecondaire canadiens, et plus particulièrement les établissements de petite taille, auront de la difficulté à se conformer aux exigences des trois organismes en matière d'équité, de diversité et d'inclusion et à la version canadienne de la charte Athena SWAN. Des efforts importants devront être investis pour cerner et éliminer les obstacles systémiques à l'inclusion et à l'avancement des groupes sous-représentés au sein des politiques, des pratiques et des cultures des établissements. Ces efforts exigent du temps pour permettre l'autoévaluation, l'affectation de ressources, l'adaptation des descriptions de poste et des mécanismes de promotion, l'examen des politiques relatives à la recherche, la collecte de données, l'établissement d'indicateurs et la production d'analyses.

Afin d'aider les établissements canadiens à relever ces défis, la ministre Duncan a lancé, le 11 février 2019, le premier appel à propositions du programme pilote interorganisme de subventions de renforcement de la capacité des établissements en matière d'équité, de diversité et d'inclusion. Le programme offrira aux établissements de petite taille et aux collèges une subvention maximale de 200 000 \$ par année pendant au plus deux ans pour réaliser des projets visant à élaborer et à mettre en œuvre des politiques, des plans et de la formation favorisant l'équité, la diversité et l'inclusion.



Dans le cadre du lancement du fonds Nouvelles frontières en recherche, l'honorable Kirsty Duncan (rangée du devant, au centre), Ted Hewitt (rangée du milieu, au centre), BenoitAntoine Bacon (recteur, Carleton University, rangée du fond, au centre), Jeremy Kerr (professeur de biologie, Université d'Ottawa, rangée du devant, à droite) et quelques étudiants et membres de l'équipe de recherche de M. Kerr.

CRÉDIT PHOTO : CRSH

Priorité : recherche autochtone

La Commission de vérité et réconciliation a demandé au gouvernement fédéral – en collaboration avec les peuples autochtones, les établissements d'enseignement postsecondaire, les éducateurs de même que le Centre national pour la vérité et la réconciliation et ses institutions partenaires – d'établir un programme national de recherche bénéficiant d'un financement pluriannuel pour mieux faire comprendre les facteurs associés à la réconciliation (appel à l'action 65). La Commission a également demandé au gouvernement du Canada d'aider les communautés à faire de la recherche afin de produire des récits sur leur propre expérience des pensionnats et sur leur participation aux démarches associées à la vérité, à la guérison et à la réconciliation (appel à l'action 78).

La ministre des Sciences et des Sports et la ministre de la Santé ont appuyé ces deux appels en chargeant le CCRC d'élaborer, de concert avec des partenaires autochtones, un plan stratégique visant à accroître la capacité des communautés autochtones d'exécuter des recherches et d'établir des partenariats avec l'ensemble du milieu de la recherche.

- ✓ Lancement des subventions Connexion – Capacité de recherche autochtone et réconciliation en juin 2018
- ✓ Attribution de 116 subventions en novembre 2018
- ✓ Début de l'établissement de liens de collaboration avec les communautés autochtones en juillet 2018
- ✓ Dialogue national en mars 2019

Mesures

Le budget de 2018 prévoyait une somme de 3,8 millions de dollars à cette fin. Le CCRC a conséquemment lancé deux volets de mobilisation afin de favoriser des échanges directs avec les organismes autochtones et d'offrir à des organismes autochtones sans but lucratif et à la communauté universitaire, par l'entremise de subventions, la possibilité d'organiser des activités de mobilisation indépendantes.

Les plans initiaux prévoyaient jusqu'à six activités régionales et 50 subventions; au final, 14 activités, organisées en partenariat avec des organismes autochtones, ont eu lieu dans l'ensemble du Canada, rassemblant près de 500 participants, dont des aînés, des dépositaires du savoir, des leaders communautaires, des chercheurs, des jeunes et des étudiants. Ces activités ont permis aux membres du CCRC et au personnel de haut rang des trois organismes subventionnaires d'écouter, d'apprendre et de réfléchir en profondeur à l'ampleur des problèmes touchant à la perception, à l'intérêt, à la participation et au leadership des Autochtones en recherche.

La liste des activités et des partenaires communautaires est fournie à l'annexe II.

Subventions Connexion – Capacité de recherche autochtone et réconciliation
 En complément des discussions avec les communautés autochtones, le CCRC a lancé un appel à propositions spécial pour l'attribution des subventions Connexion – Capacité de recherche autochtone et réconciliation le 21 juin 2018, Journée nationale des peuples autochtones. L'appel visait à soutenir des initiatives interdisciplinaires ciblées, des activités de rayonnement et l'élaboration d'exposés de position devant orienter

de nouvelles façons de faire pour la recherche menée par et avec les communautés des Premières Nations et des peuples métis et inuit. Cet appel à propositions, destiné aux organismes sans but lucratif autochtones et autres organismes sans but lucratif ainsi qu'aux établissements d'enseignement postsecondaire, en partenariat avec les communautés des Premières Nations et des peuples métis et inuit, offrait des subventions d'une valeur maximale de 50 000 \$ pour six mois, avec la possibilité de prolonger de six mois la période visée.

Le nombre de demandes reçues et recommandées pour un financement après l'évaluation du mérite a largement dépassé l'affectation budgétaire initiale. Les trois organismes subventionnaires ont donc

sollicité des ressources supplémentaires et ont réussi, au final, à financer 116 projets, soit un taux de réussite de 85 p. 100 pour les projets menés par des organismes sans but lucratif autochtones et de 40 p. 100 pour ceux menés par des établissements d'enseignement postsecondaire et des organismes sans but lucratif non autochtones. Les 12 et 13 mars 2019, les titulaires de ces subventions se sont joints à des leaders communautaires de partout au Canada et aux membres du CCRC pour un dialogue national à Ottawa.

Pour en savoir plus sur les subventions Connexion – Capacité de recherche autochtone et réconciliation : www.sshrc-crsh.gc.ca/funding-financement/programs-programmes/indigenous_research-recherche_autochtone-fra.aspx



Boîte de bois cintré sculpté par Luke Marston, artiste salish de la côte ouest, exposé au Centre national pour la vérité et réconciliation.

CRÉDIT PHOTO : CENTRE NATIONAL POUR LA VÉRITÉ ET LA RÉCONCILIATION, UNIVERSITÉ DU MANITOBA



Le sénateur Murray Sinclair prononce un discours dans le cadre du Dialogue national sur la recherche et la réconciliation tenu en mars 2019.

CRÉDIT PHOTO : CRSH

Priorité : chercheurs en début de carrière

Le Canada souhaite se positionner comme chef de file mondial dans l'épanouissement du talent tout au long du cycle de la carrière en recherche. Toutefois, ces dix dernières années, les perspectives professionnelles des chercheurs en début de carrière dans le milieu universitaire ont été compromises par le nombre croissant de titulaires de doctorat et la faible augmentation du nombre de postes de professeurs à temps plein. Les chercheurs en début de carrière ont aussi éprouvé des difficultés à obtenir du soutien pour la recherche, parfois en raison de circonstances temporaires, mais aussi parfois à cause de facteurs qui vont au-delà du pouvoir d'agir du gouvernement fédéral. Ce dernier peut cependant jouer un rôle constructif dans la résolution de ces problèmes en soutenant la recherche, en offrant des bourses d'études et de recherche et en appuyant le Programme des chaires de recherche du Canada.

- ✓ Adoption par les trois organismes subventionnaires, en juin 2018, d'une définition pratique de ce qu'est un «chercheur en début de carrière»
- ✓ Élaboration, en septembre 2018, du plan d'action des trois organismes pour les chercheurs en début de carrière
- ✓ Harmonisation par les trois organismes, en décembre 2018, des indicateurs mesurant le rendement des chercheurs en début de carrière
- ✓ Attribution, en décembre 2018, de 250 nouveaux postes de titulaire de chaire de niveau 2 destinés à des chercheurs émergents ou chercheurs en début de carrière, dans le cadre du Programme des chaires de recherche du Canada
- ✓ Allocation de recherche supplémentaire de 20 000 \$ par année pour les titulaires de chaire de recherche du Canada de niveau 2 remplissant un premier mandat, annoncée en décembre 2018

Mesures

Plan d'action des trois organismes pour les chercheurs en début de carrière

Dans le cadre des consultations nationales, le CCRC a reçu un grand nombre d'observations et de recommandations qui ont permis aux trois organismes subventionnaires d'élaborer une stratégie pour remédier aux problèmes que connaissent les chercheurs en début de carrière.

Une première étape déterminante a été franchie en juin 2018 lorsque les organismes subventionnaires ont décidé d'adopter une définition pratique commune

de ce qu'est un « chercheur en début de carrière », à savoir un chercheur ayant accumulé au plus cinq années d'expérience depuis l'obtention de son premier poste de chercheur, exception faite des congés admissibles. Le plan d'action des trois organismes pour ces chercheurs en début de carrière comprend diverses initiatives pour leur assurer un accès équitable au soutien à la recherche et une participation équitable au sein du système de financement de la recherche, ainsi que des mesures visant la prise de décision fondée sur des données probantes.

Afin d'établir un cadre de référence pour les comparaisons futures et de favoriser des améliorations



Regan Mandryk (à droite) reçoit une bourse commémorative E.W.R. Steacie en vue d'appuyer la carrière de scientifiques et d'ingénieurs exceptionnels forts prometteurs.

CRÉDIT PHOTO : CRSNG



Les travaux de recherche de Catherine Mah (à gauche) portent sur le type d'aliments que nous achetons et consommons, leur provenance, la façon dont nous nous les procurons et les raisons pour lesquelles ils ont un grand impact sur la santé.

CRÉDIT PHOTO : IRSC

continues, les organismes ont amorcé l'harmonisation de leurs procédures de collecte de données, de suivi et de production de rapports. Ils ont regroupé les données existantes sur les chercheurs en début de carrière, en ont déterminé les lacunes et ont établi les différences entre leurs données et leurs méthodes de collecte respectives. Ils ont convenu du type de données nécessaires pour cerner l'expérience des chercheurs à différentes étapes de leur carrière et se sont entendus sur l'utilisation d'identifiants distincts pour assurer le suivi des chercheurs dans leurs diverses transactions avec les organismes et tout au long des étapes de leur carrière. L'annexe III présente des données historiques sur les chercheurs en début de carrière tirées des grands concours lancés pour l'attribution des subventions de recherche.

Initiative en matière d'équité, de diversité et d'inclusion pour les chercheurs en début de carrière du Programme des chaires de recherche du Canada

Afin d'attirer et de maintenir en poste les meilleurs chercheurs en début de carrière dans les établissements d'enseignement postsecondaire du Canada, le budget de 2018 a prévu un nouvel investissement de 210 millions de dollars sur cinq ans, et de 50 millions de dollars par année par la suite, pour le Programme des chaires de recherche du Canada. Cet investissement vise aussi à augmenter la représentation de personnes des quatre groupes désignés (femmes, personnes handicapées, Autochtones et personnes de minorités visibles) parmi les titulaires de chaire, assurant ainsi une plus grande diversité.

Deux cent quatre-vingt-cinq nouvelles chaires ont ainsi pu être ajoutées au Programme, dont 250 de niveau 2 (destinées à des chercheurs en début de carrière ou à des chercheurs émergents). Une allocation de recherche de 20 000 \$ par année pour les titulaires de chaire de recherche du Canada de niveau 2 remplissant un premier mandat a également été ajoutée.



« SOYEZ AUDACIEUX » :
L'ANNÉE À VENIR

« SOYEZ AUDACIEUX » : L'ANNÉE À VENIR

De profonds changements se produisent actuellement au pays. Le CCRC redynamise le milieu de la recherche national pour l'amener à faire appel au talent de l'ensemble des Canadiens, à mobiliser les connaissances autochtones et à tirer parti de l'énergie des jeunes innovateurs. Il incite tous les chercheurs à prendre des risques, à transcender les cloisons disciplinaires et à collaborer avec des collègues de partout dans le monde à l'examen des idées les plus prometteuses de notre époque et sur lesquelles il est le plus urgent de se pencher. La création du CCRC – qui est axé sur une collaboration accrue et la réduction des procédures administratives et du délai de réponse – et la mise en place d'un système de financement plus souple, plus cohérent et plus efficace participent tout autant de cet effort de transformation et ouvrent des perspectives inspirantes au Canada et au milieu de la recherche canadien.

Pour y donner suite au cours des années à venir, le CCRC fera fond sur les politiques et les programmes mis en place en 2018-2019. Au cours des prochains mois, le fonds Nouvelles frontières en recherche lancera des appels à propositions visant des recherches internationales, interdisciplinaires et transformatrices. Il procédera également à la publication et à la mise en œuvre du plan d'action des trois organismes en matière d'équité, de diversité et d'inclusion, du plan d'action des trois organismes pour les chercheurs en début de carrière, ainsi que de la version canadienne de la charte Athena SWAN. L'exercice 2019-2020 sera aussi celui de l'élaboration, de concert avec les communautés autochtones, de nouveaux modèles de soutien à la

recherche autochtone et à la formation en recherche autochtone qui contribuent à la réconciliation. Enfin, cet exercice sera assurément marqué par une coordination accrue au sein du système de financement fédéral et une plus grande mobilisation du milieu de la recherche.

Il faudra du temps pour que ces changements soient intégrés dans l'ensemble du système, mais le travail est déjà bien amorcé et les chercheurs sont impatients de connaître la suite, encouragés par la vision, la coordination et la mobilisation qu'ils ont observées au cours de la dernière année. Ils incitent le CCRC à faire preuve d'audace.



De gauche à droite : Ted Hewitt, Dominique Bérubé (vice-présidente, Programmes de recherche, CCRSH) et l'honorable Kirsty Duncan visitent plusieurs laboratoires à Investir Ottawa et aux Cours Bayview. Erin Kennedy leur montre l'un des robots qu'elle a fabriqué.

CRÉDIT PHOTO : CCRSH

ANNEXE I : Collecte des données à déclaration volontaire à l'appui de l'équité, de la diversité et de l'inclusion

Les tableaux suivants présentent un aperçu initial des données déclarées volontairement par les candidats aux occasions de financement des IRSC, du CRSNG et du CRSH de mai à décembre 2018 ainsi que par les utilisateurs du Système de gestion des contributions de la FCI depuis mars 2017. Ces résultats préliminaires ne couvrent donc pas l'éventail complet des occasions de financement offertes par les organismes et peuvent inclure des demandes qui ont par la suite été jugées non admissible.

Ces résultats préliminaires sont le fruit de l'harmonisation du processus de collecte de renseignements autodéclarés, qui permettra aux organismes subventionnaires de surveiller le rendement de leurs programmes au chapitre de l'équité et de concevoir de nouvelles mesures favorisant davantage d'équité, de diversité et d'inclusion dans les activités de recherche. Il ressort par ailleurs des résultats que les candidats comprennent le bien-fondé de la déclaration volontaire et acceptent volontiers de s'y prêter, ce qui se traduit par un pourcentage relativement faible de candidats ayant choisi l'option « Je préfère ne pas répondre ».

A. Nombre de formulaires d'autodéclaration remplis

De mai à décembre 2018, les IRSC, le CRSNG et le CRSH ont recueilli les renseignements autodéclarés des candidats et des cocandidats à l'ensemble des occasions de financement. En mars 2017, la FCI a ajouté des questions d'autodéclaration à son Système de gestion des contributions.

TABLEAU 1A : Nombre total de formulaires d'autodéclaration remplis

Organisme/Programme	Nombre de formulaires remplis
IRSC	7 364
CRSNG	10 467
CRSH	6 622
Programme de bourses d'études supérieures du Canada - bourses de maîtrise	7 944
Programme des chaires de recherche du Canada	191
Fondation canadienne pour l'innovation	6 738
Total	39 326

TABLEAU 1B : Taux de réponse à la collecte de renseignements autodéclarés, par catégorie (toutes réponses confondues)

Catégorie	Réponse fournie	Préfère ne pas répondre
Genre	95,8 %	4,1 %
Identité autochtone	93,2 %	6,3 %
Personnes handicapées	93,7 %	6,3 %
Minorités visibles	93,9 %	6,2 %
Total	93,8 %	5,7 %

Remarque : exclusion faite des programmes interorganismes. Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre à 100.

B. Renseignements autodéclarés recueillis, par organisme

TABLEAU 2A : Genre

Organisme	Nombre de réponses	Femme	Homme	Identité de genre fluctuante, personne non binaire ou bispirituelle	Préfère ne pas répondre
IRSC	7 364	47,3 %	49,4 %	0,5 %	2,7 %
CRSNG	10 467	25,5 %	68,2 %	0,4 %	5,9 %
CRSH	6 622	50,8 %	43,5 %	0,9 %	5,1 %
FCI	6 738	33,1 %	61,6 %	0,2 %	4,8 %
Total	31 191	39,2 %	55,7 %	0,5 %	4,6 %

Remarque : exclusion faite des programmes interorganismes (le Programme de bourses d'études supérieures du Canada – bourses de maîtrise et le Programme des chaires de recherche du Canada, par exemple). Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre à 100.

TABLEAU 2B : Identité autochtone

Organisme	Nombre de réponses	Oui	Non	Préfère ne pas répondre
IRSC	7 364	1,3 %	95,5 %	3,2 %
CRSNG	10 467	1,0 %	92,2 %	6,9 %
CRSH	6 622	2,5 %	92,3 %	5,2 %
FCI	6 173	0,8 %	91,2 %	8,0 %
Total	30 626	1,4 %	92,8 %	5,8 %

Remarque : La FCI ne pose cette question que lorsque l'établissement auquel le candidat est rattaché se trouve au Canada.

TABLEAU 2C : Personnes handicapées

Organisme	Nombre de réponses	Oui	Non	Préfère ne pas répondre
IRSC	7 364	2,6 %	93,2 %	4,3 %
CRSNG	10 467	1,7 %	90,7 %	7,6 %
CRSH	6 622	4,1 %	88,4 %	7,5 %
FCI	6 738	0,9 %	91,1 %	8,0 %
Total	31 191	2,3 %	90,9 %	6,8 %

TABLEAU 2D : Minorités visibles

Organisme	Nombre de réponses	Oui	Non	Préfère ne pas répondre
IRSC	7 364	23,8 %	71,4 %	4,8 %
CRSNG	10 467	24,9 %	65,7 %	9,5 %
CRSH	6 622	15,5 %	78,0 %	6,5 %
FCI	6 173	15,0 %	75,5 %	9,4 %
Total	30 626	19,8 %	72,6 %	7,6 %

Remarque : La FCI ne pose cette question que lorsque l'établissement auquel le candidat est rattaché se trouve au Canada.

C. Renseignements autodéclarés des candidats à des occasions de financement interorganismes et propres à un organisme

TABLEAU 3 : Représentation des quatre groupes désignés parmi les candidats aux principales occasions de financement

Programme	nombre de réponses	Femmes	Minorités visibles	Personnes handicapées	Autochtones
1. RECHERCHE					
Chaires de recherche du Canada	191	50,0 %	22,5 %	7,3 %	-
Subventions Savoir du CRSH	1 379	47,4 %	17,6 %	4,4 %	1,3 %
Subventions de partenariat du CRSH	282	49,6 %	16,3 %	4,6 %	-
Subventions à la découverte du CRSNG	3 417	22,2 %	23,8 %	1,7 %	0,6 %
Subventions de partenariat du CRSNG	606	14,5 %	27,4 %	-	-
Subventions Fondation des IRSC	216	27,9 %	18,0 %	-	-
Subventions Projet des IRSC	2 484	35,8 %	21,4 %	2,1 %	1,0 %
Fonds des leaders John-R.-Evans	642	32,8 %	20,1 %	-	-
Total	9 217	35,0 %	20,9 %	2,5 %	0,4 %
2. FORMATION					
Programme de bourses d'études supérieures du Canada – bourses de maîtrise	7 944	59,9 %	21,3 %	4,5 %	2,5 %
Bourses d'études supérieures du Canada Vanier	517	58,6 %	29,0 %	5,8 %	3,5 %
Bourses postdoctorales Banting	602	47,2 %	23,9 %	4,2 %	-
Bourses de doctorat du CRSH	546	55,5 %	21,4 %	9,2 %	3,3 %
Bourses postdoctorales du CRSH	833	53,3 %	20,5 %	5,2 %	-
Bourses postdoctorales du CRSNG	506	35,4 %	36,0 %	-	-
Bourses d'études supérieures du CRSNG – doctorat	1 630	38,2 %	24,0 %	2,6 %	1,8 %
Bourses postdoctorales des IRSC	1 043	53,3 %	28,7 %	1,3 %	-
Bourses de recherche au doctorat des IRSC	1 172	65,9 %	28,3 %	3,2 %	1,6 %
Total	14 793	51,9 %	25,9 %	4,0 %	1,4 %

Remarque : aucun pourcentage s'il y a moins de 10 candidats

Annexe II : Mobilisation des communautés autochtones

Le CCRC, en partenariat avec des organismes autochtones, a organisé 14 activités qui ont eu lieu dans toutes les régions du pays et qui ont rassemblé plus de 500 aînés, dépositaires du savoir, leaders communautaires, chercheurs, étudiants et jeunes.

- Rassemblement des aînés nationaux Zuguswediwin, Centre national pour la vérité et la réconciliation, Turtle Lodge, Winnipeg (Manitoba), le 21 juillet 2018
 - Table ronde avec des dirigeants d'entreprises autochtones, Conseil canadien pour le commerce autochtone, Vancouver (Colombie-Britannique), le 26 septembre 2018
 - Table ronde avec des leaders autochtones du milieu de l'éducation, Collèges et instituts Canada, Wendake (Québec), le 14 octobre 2018
 - Rassemblement d'étudiants et de jeunes leaders, Indspire, Centre d'amitié autochtone de Halifax, Halifax (Nouvelle-Écosse), le 18 octobre 2018
 - Table ronde avec des dirigeantes autochtones, Association des femmes autochtones du Canada, Ottawa (Ontario), le 27 octobre 2018
 - Table ronde avec des membres de la communauté autochtone, UNBC Welcome Centre, Prince George (Colombie-Britannique), le 30 octobre 2018
 - La Classe des Sages, INRS-Réseau DIALOG, Wendake (Québec), du 2 au 4 novembre 2018
 - Table ronde avec des leaders autochtones, gouvernement régional du Sahtu, Nation métis des Territoires du Nord-Ouest, gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest), les 18, 19 et 21 novembre 2018
 - Table ronde avec des chercheurs autochtones, Centre de recherche d'Inuvik, Inuvik (Territoires du Nord-Ouest), le 20 novembre 2018
-

-
- Table ronde avec des personnes autochtones de Montréal, Réseau pour la stratégie urbaine de la communauté autochtone à Montréal, Montréal (Québec), le 23 novembre 2018
 - Table ronde avec des établissements d'enseignement autochtones, Blue Quills University, St. Paul (Alberta), le 29 janvier 2019
 - Table ronde avec des universitaires, des leaders communautaires et des gens d'affaires autochtones, Songhees Wellness Centre, University of Victoria, Victoria (Colombie-Britannique), le 4 février 2019
 - Table ronde avec des dirigeants inuit, Inuit Tapiriit Kanatami, Ottawa (Ontario), le 20 février 2019
 - Table ronde avec des organismes Mi'kmaq, Union of Nova Scotia Indians, Halifax (Nouvelle-Écosse), le 5 mars 2019
-

ANNEXE III : Données historiques sur les chercheurs en début de carrière, tirées des grands concours visant l'attribution de subventions pour des recherches menées à l'initiative des chercheurs

Chaque organisme a fourni des données de référence provenant de ses grands programmes de subventions destinées à des recherches menées à l'initiative des chercheurs, en fonction du montant de subvention engagé au moment de l'offre. Les IRSC ont inclus les données du Programme de subventions de fonctionnement ouvertes (PSFO), en vigueur de 2000 à 2015, ainsi que celles du Programme de subventions Projet, qui s'est amorcé en 2016. Le CRSNG a inclus les données du Programme de subventions à la découverte, à l'exclusion de tout programme connexe de suppléments. Le CRSH a inclus de façon distincte les données de deux occasions de financement : le premier tableau inclut les données du programme de subventions de développement Savoir, qui a été lancé en 2011, alors que le second tableau inclut les données du programme de subventions Savoir, inauguré en 2012.

Instituts de recherche en santé du Canada

Les subventions Projet visent à soutenir des chercheurs, à n'importe quelle étape de leur carrière, pour les aider à concevoir et à réaliser des projets de recherche en santé et d'application des connaissances. Il y a deux concours de subventions Projet par année (printemps et été), et les chercheurs peuvent soumettre au plus deux demandes de subvention Projet par concours. Étant donné que les subventions Projet visent à soutenir des projets de recherche plutôt que des programmes de recherche, les candidats peuvent agir à titre de chercheurs principaux désignés pour plus d'une subvention Projet à la fois. En plus des chercheurs principaux désignés, d'autres chercheurs principaux, cocandidats et collaborateurs peuvent bénéficier d'une subvention Projet. La valeur et la durée des subventions sont proportionnelles aux exigences de la recherche proposée et varient en fonction du domaine de recherche, de l'approche adoptée et de la portée des activités du projet, mais ne sont pas explicitement plafonnées.

La définition d'un chercheur en début de carrière adoptée historiquement par les IRSC désigne un chercheur qui, au moment de la demande, a occupé un poste de chercheur indépendant à temps plein pendant une période maximale de cinq ans (60 mois), à l'exclusion des congés. Le statut de chercheur en début de carrière n'a été validé que pour les concours de subventions Projet (de 2016 à 2017). Les chercheurs en début de carrière qui ont participé aux concours du PSFO (de 2013 à 2015) sont des personnes qui avaient obtenu leur plus récent diplôme il y a au plus cinq ans au moment de la demande. Le budget global du concours prévoit une enveloppe de financement distincte destinée à l'appui des chercheurs en début de carrière et qui assure aux candidats de ce groupe un taux de réussite correspondant à celui des chercheurs établis. Les processus de concours et d'évaluation par les pairs pour ce groupe sont pleinement intégrés à l'ensemble du concours, et aucune étape supplémentaire n'est imposée aux candidats.

PSFO (2013- 2015) et subventions Projet (2016- 2017)	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre de demandes - Total	4781	2862	2682	6697	3415
Nombre de demandes - Chercheurs en début de carrière	789	445	403	1515	821
Pourcentage du nombre total de demandes	17 %	16 %	15 %	23 %	24 %
Taux de réussite - Chercheurs en début de carrière	15 %	12 %	10 %	14 %	15 %
Taux de réussite - Chercheurs établis	17 %	14 %	15 %	15 %	15 %
Montant moyen des subventions - Chercheurs en début de carrière	484 560 \$	499 585 \$	501 453 \$	649 423 \$	606 909 \$
Montant moyen des subventions - Chercheurs établis	619 235 \$	649 479 \$	675 264 \$	759 156 \$	756 462 \$
Montant total des subventions PSFO/Projet attribuées aux chercheurs en début de carrière	56 209 004 \$	27 477 201 \$	21 061 029 \$	134 430 504 \$	74 649 750 \$
Montant total des subventions PSFO/Projet attribuées	478 527 130 \$	251 547 297 \$	251 326 181 \$	711 389 291 \$	368 913 660 \$
Pourcentage des fonds attribués aux chercheurs en début de carrière	12 %	11 %	8 %	19 %	20 %
Montant moyen des subventions (par année de subvention) - Chercheurs en début de carrière	122 595 \$	122 025 \$	122 894 \$	151 524 \$	142 565 \$
Montant moyen des subventions (par année de subvention) - Chercheurs établis	141 520 \$	145 307 \$	146 186 \$	167 376 \$	169 043 \$
Montant total des subventions PSFO/Projet attribuées aux chercheurs en début de carrière (par année de subvention)	14 221 059 \$	6 711 363 \$	5 161 554 \$	31 365 461 \$	17 535 442 \$
Montant total des subventions PSFO/Projet attribuées (par année de subvention)	110 737 735 \$	56 842 202 \$	55 010 876 \$	158 571 008 \$	83 293 027 \$
Pourcentage des fonds attribués aux chercheurs en début de carrière	13 %	12 %	9 %	20 %	21 %

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie

Le Programme de subventions à la découverte (SD) appuie des programmes continus de recherche comportant des objectifs à long terme au lieu d'un seul projet ou d'une série de projets à court terme. Les SD sont accordées à des chercheurs individuels, normalement pour une période de cinq ans, mais cette période peut être d'un an. Il y a un concours par année. Les chercheurs ne peuvent présenter qu'une seule demande de SD à la fois et ne peuvent être titulaires de plus d'une SD à la fois. Les titulaires d'une SD ne peuvent pas présenter une autre demande de SD avant la dernière année de leur subvention en cours.

Les candidats sont considérés comme étant soit des chercheurs en début de carrière, soit des chercheurs établis. De 2013 à 2016, on entendait par chercheurs en début de carrière les candidats ayant obtenu leur premier poste universitaire admissible il y a au plus deux ans (trois ans à compter de 2017) et ne comptant aucune expérience précédente à titre de chercheur indépendant, en milieu universitaire ou

non. La période pendant laquelle un chercheur est considéré comme étant en début de carrière peut être prolongée afin de tenir compte de circonstances ayant occasionné des retards justifiables dans les travaux de recherche ou une période d'inactivité (notamment une maladie ou un congé parental). Bien que les demandes des chercheurs en début de carrière soient évaluées en fonction des trois critères de sélection qui servent à évaluer les demandes des chercheurs établis, le CRSNG reconnaît que ces chercheurs n'ont peut-être pas eu l'occasion de faire le même apport à la recherche ou à la formation que des chercheurs établis. C'est pourquoi le CRSNG a établi un seuil de qualité différent en ce qui concerne le financement des chercheurs en début de carrière. De plus, les chercheurs en début de carrière qui obtiennent une SD reçoivent un supplément annuel de 5 000 \$. Le CRSNG s'assure également que le taux de réussite global des chercheurs en début de carrière atteigne au moins 50 p. 100.

En plus des SD, le CRSNG consacre aussi des fonds à la recherche axée sur la découverte à de nombreux programmes de suppléments aux SD, dont plusieurs soutiennent les chercheurs en début de carrière.

Subventions à la découverte (SD)	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre de demandes – Total	3 398	3 134	3 159	3 167	3 240
Nombre de demandes – Chercheurs en début de carrière	471	427	489	494	562
Pourcentage du nombre total de demandes	14 %	13 %	15 %	16 %	17 %
Taux de réussite – Chercheurs en début de carrière	60 %	66 %	65 %	75 %	69 %
Taux de réussite – Chercheurs établis	59 %	64 %	65 %	65 %	66 %
Montant moyen des subventions – Chercheurs en début de carrière	136 111 \$	138 073 \$	130 553 \$	143 855 \$	127 043 \$
Montant moyen des subventions – Chercheurs établis	163 271 \$	168 017 \$	157 924 \$	179 571 \$	169 937 \$
Montant total des SD attribuées aux chercheurs en début de carrière	38 247 145 \$	38 660 539 \$	41 385 170 \$	53 082 500 \$	48 911 515 \$
Montant total des SD attribuées	318 419 710 \$	328 489 387 \$	316 489 081 \$	362 842 820 \$	349 530 120 \$
Pourcentage des fonds attribués aux chercheurs en début de carrière	12 %	12 %	13 %	15 %	14 %
Montant moyen des subventions (par année de subvention) – Chercheurs en début de carrière	27 438 \$	27 723 \$	26 120 \$	28 771 \$	25 409 \$
Montant moyen des subventions (par année de subvention) – Chercheurs établis	34 323 \$	35 513 \$	32 903 \$	37 135 \$	34 948 \$
Montant total des SD attribuées aux chercheurs en début de carrière (première année de subvention)	7 709 941 \$	8 137 508 \$	8 280 084 \$	10 616 500 \$	9 782 303 \$
Montant total des SD attribuées (première année de subvention)	67 021 454 \$	70 208 877 \$	65 870 975 \$	74 674 964 \$	71 605 024 \$
Pourcentage des fonds attribués aux chercheurs en début de carrière	12 %	12 %	13 %	14 %	14 %

Conseil de recherches en sciences humaines

Les subventions de développement Savoir (SDS) visent à appuyer les étapes initiales de la recherche. Elles servent à financer des projets de développement de la recherche à court terme. Elles ont une valeur maximale de 75 000 \$ sur une période d'un à deux ans. Les chercheurs doivent prévoir un budget minimal de 7 000 \$ pour au moins une des deux années de financement. La date limite de présentation des demandes est en février.

Cette occasion de financement est offerte à deux catégories de chercheurs :

- 1.** Chercheurs émergents : les candidats qui se présentent comme étant des chercheurs émergents doivent démontrer ne pas avoir été chercheurs principaux ou directeurs de projet pour une subvention accordée par le CRSH, le CRSNG ou les IRSC. Ils doivent également satisfaire à au moins un des critères suivants :
 - a.** avoir obtenu leur diplôme le plus élevé moins de six ans avant la date limite du concours (le CRSH considérera à cette fin la date à laquelle le chercheur a obtenu son premier doctorat);
 - b.** avoir occupé un poste permanent ou menant à la permanence dans un établissement d'enseignement postsecondaire pendant moins de six ans;
 - c.** avoir occupé un poste – mais jamais un poste menant à la permanence – dans un établissement d'enseignement postsecondaire qui offre des postes menant à la permanence;
 - d.** avoir dû interrompre ou retarder considérablement leur carrière pour des raisons de santé ou pour des raisons familiales au cours des six dernières années.

Le statut de chercheur émergent est validé pour les subventions de développement Savoir, et au moins 50 p. 100 des fonds sont réservés aux demandes provenant de chercheurs émergents.

- 2. Chercheur établi** : personne qui s'est constitué un dossier de réalisations en recherche ou qui a eu la possibilité de le faire depuis qu'elle a obtenu son diplôme le plus élevé.

Les subventions Savoir (SS) appuient l'excellence en recherche. Elles sont axées sur des projets et ont une valeur de 7 000 \$ à 100 000 \$ par année sur une période de 2 à 5 ans, jusqu'à concurrence d'un total de 400 000 \$. Les candidats peuvent choisir l'un des deux volets suivants en fonction du montant qu'ils demandent :

- le volet A, s'ils demandent de 7 000 \$ à 100 000 \$;
- le volet B, s'ils demandent de 100 000 \$ à 400 000 \$.

La date limite de présentation des demandes est en octobre. Le budget du concours ne prévoit pas d'enveloppe de financement réservée aux chercheurs émergents : tous les candidats font partie du même bassin. Le statut de chercheur en début de carrière n'est donc pas validé dans le cadre des subventions Savoir.

Les critères suivants s'appliquent à la fois aux subventions Savoir et aux subventions de développement Savoir :

- les demandes peuvent être présentées par un chercheur principal ou une équipe composée d'un chercheur principal et d'un ou plusieurs cochercheurs, collaborateurs, ou les deux;
- les candidats peuvent être des étudiants de doctorat ou des chercheurs postdoctoraux, dans la mesure où ils sont affiliés officiellement à un établissement d'enseignement postsecondaire canadien admissible dans les trois à cinq mois suivant la date d'entrée en vigueur de la subvention;
- un chercheur ne peut présenter qu'une seule demande à titre de chercheur principal dans tout concours de subventions Savoir ou subventions de développement Savoir;
- il n'y a toutefois pas de limite au nombre de demandes de subvention Savoir ou de subvention de développement Savoir que peut présenter un chercheur à titre de cochercheur ou de collaborateur;
- les candidats peuvent être simultanément titulaires d'une subvention de développement Savoir et d'une subvention Savoir à condition que les objectifs des deux projets de recherche soient nettement différents.

Total	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre de demandes - Total	3 211	3 271	3 225	2 912	2 749
Nombre de demandes - Chercheurs en début de carrière	1 066	1 055	1 026	970	1 013
Pourcentage du nombre total de demandes	33 %	32 %	32 %	33 %	37 %
Montant total de SDS/SS attribuées aux chercheurs en début de carrière	23 529 427 \$	22 633 881 \$	19 972 111 \$	27 464 866 \$	23 579 015 \$
Montant total de SDS/SS attribuées	109 040 307 \$	115 651 421 \$	98 888 444 \$	110 634 127 \$	114 577 848 \$
Pourcentage des fonds attribués aux chercheurs en début de carrière	22 %	20 %	20 %	25 %	21 %
Nombre de demandes - Total	1 028	1 128	1 237	1 211	1 236
Nombre de demandes - Chercheurs en début de carrière	700	762	799	803	853
Pourcentage du nombre total de demandes	68,1 %	67,6 %	64,6 %	66,3 %	69,0 %
Taux de réussite - Chercheurs en début de carrière	30,3 %	25,7 %	23,7 %	45,5 %	32,6 %
Taux de réussite - Chercheurs établis	28,7 %	24,3 %	22,1 %	45,1 %	31,1 %
Montant moyen des subventions - Chercheurs en début de carrière	59 113 \$	60 643 \$	59 123 \$	55 604 \$	54 372 \$
Montant moyen des subventions - Chercheurs établis	61 762 \$	62 048 \$	60 869 \$	55 862 \$	56 476 \$
Montant total des fonds attribués aux chercheurs en début de carrière	12 532 005 \$	11 886 052 \$	11 174 264 \$	20 295 306 \$	15 115 320 \$
Montant total des SDS attribuées	18 337 608 \$	17 408 342 \$	17 078 587 \$	30 573 895 \$	21 835 969 \$
Pourcentage des fonds attribués aux chercheurs en début de carrière	68,3 %	68,3 %	65,4 %	66,4 %	69,2 %
Montant moyen des subventions (par année de subvention) - Chercheurs en début de carrière	30 106 \$	30 629 \$	29 695 \$	27 872 \$	27 180 \$
Montant moyen des subventions (par année de subvention) - Chercheurs établis	31 212 \$	31 649 \$	30 592 \$	28 101 \$	28 599 \$
Montant total des fonds attribués aux chercheurs en début de carrière (par année de subvention)	6 231 879 \$	5 926 653 \$	5 538 089 \$	10 103 675 \$	7 542 462 \$
Montant total des SDS attribuées (par année de subvention)	9 168 804 \$	8 680 117 \$	8 490 250 \$	15 232 059 \$	10 902 787 \$
Pourcentage des fonds attribués aux chercheurs en début de carrière	68,0 %	68,3 %	65,2 %	66,3 %	69,2 %

Subventions Savoir	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre de demandes – Total	2 183	2 143	1 988	1 701	1 513
Nombre de demandes – Chercheurs en début de carrière	366	293	227	167	160
Pourcentage du nombre total de demandes	16,8 %	13,7 %	11,4 %	9,8%	10,6 %
Taux de réussite – Chercheurs en début de carrière	14,5 %	18,4 %	20,7 %	28,7 %	31,3 %
Taux de réussite – Chercheurs établis	22,9 %	23,8 %	23,7%	31,4 %	40,9 %
Montant moyen des subventions – Chercheurs en début de carrière	207 499 \$	199 034 \$	187 18 \$	149 366 \$	169 274 \$
Montant moyen des subventions – Chercheurs établis	191 599 \$	198 853 \$	174 670 \$	151 540 \$	152 127 \$
Montant total des fonds attribués aux chercheurs en début de carrière	10 997 422 \$	10 747 829 \$	8 797 847 \$	7 169 560 \$	8 463 695 \$
Montant total des SS attribuées	90 702 699 \$	98 243 079 \$	81 809 857 \$	80 060 232 \$	92 741 879 \$
Pourcentage des fonds attribués aux chercheurs en début de carrière	12,1 %	10,9 %	10,8 %	9,0 %	9,1 %
Montant moyen des subventions (par année de subvention) – Chercheurs en début de carrière	50 066 \$	50 625 \$	45 437 \$	37 895 \$	39 220 \$
Montant moyen des subventions (par année de subvention) – Chercheurs établis	47 252 \$	48 947 \$	42 830 \$	37 925 \$	37 349 \$
Montant total des fonds attribués aux chercheurs en début de carrière (par année de subvention)	2 686 006 \$	2 712 069 \$	2 164 915 \$	1 820 841 \$	1 941 214 \$
Montant total des SS attribuées (par année de subvention)	22 507 707 \$	24 145 314 \$	19 969 335 \$	19 818 373 \$	22 460 343 \$
Pourcentage des fonds attribués aux chercheurs en début de carrière	11,9 %	11,2 %	10,8 %	9,2 %	8,6 %

Fondation canadienne pour l'innovation

Le Fonds des leaders John-R.-Evans (FLJE) vise à aider les universités à recruter et à maintenir en poste les meilleurs chercheurs et à permettre à ceux-ci de mener des activités de recherche d'avant-garde en leur procurant l'infrastructure de recherche essentielle requise pour demeurer ou devenir des chefs de file dans leur domaine. Le Fonds permet aussi aux universités de constituer des offres concurrentielles de soutien à la recherche comprenant l'infrastructure et une partie des coûts d'entretien et de fonctionnement, qui s'ajoutent aux coûts directs de la recherche financés par les organismes partenaires (Programme des chaires de recherche du Canada/Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada, CRSH, CRSNG, par exemple).

Les universités canadiennes, les hôpitaux de recherche affiliés et les établissements de recherche reconnus admissibles par la FCI peuvent présenter une proposition au Fonds s'ils ont reçu en moyenne au moins 200 000 \$ de financement supplémentaire par année, au cours des trois dernières années, des trois organismes subventionnaires. Les candidats doivent :

- être des chefs de file reconnus dans leur domaine de recherche respectif ou avoir la capacité de faire preuve d'excellence dans le ou les domaines de recherche proposés;
- être engagés, ou sur le point de l'être, dans un programme de recherche ou de développement technologique original, de haute qualité et concurrentiel sur le plan international;
- être membres du corps professoral occupant un poste à temps plein ou être en voie de recrutement pour un poste de professeur à temps plein dans un secteur d'importance stratégique.

Fonds des leaders John-R.-Evans	2013¹	2014	2015	2016	2017
Nombre de demandes — Total ²	553	377	406	554	406
Nombre de demandes — Chercheurs en début de carrière	289	209	234	283	228
Pourcentage du nombre total de demandes	52 %	55 %	58 %	51 %	56 %
Taux de réussite — Chercheurs en début de carrière ³	83 %	78 %	88 %	80 %	76 %
Taux de réussite — Chercheurs établis	83 %	74 %	83 %	86 %	79 %
Montant moyen des subventions — Chercheurs en début de carrière	147 633 \$	159 585 \$	144 099 \$	141 435 \$	135 923 \$
Montant moyen des subventions — Chercheurs établis	205 383 \$	177 223 \$	199 256 \$	214 969 \$	214 343 \$
Montant total des subventions du FLJE attribuées aux chercheurs en début de carrière	35 284 225 \$	26 171 900 \$	29 540 334 \$	31 964 247 \$	23 514 753 \$
Montant total des subventions du FLJE attribuées	80 263 086 \$	48 147 566 \$	57 834 735 \$	82 266 949 \$	53 750 243 \$
Pourcentage des fonds remis aux chercheurs en début de carrière	44 %	54 %	51 %	39 %	44 %

¹ L'année désigne l'exercice financier au cours duquel les subventions ont été attribuées (du 1^{er} avril au 31 mars).

² Globalement, 3,7 p. 100 des données tirées du nombre total de demandes ont été exclues en raison d'un manque de renseignements sur le doctorat.

³ Définition actuelle de chercheurs en début de carrière appliquée par la FCI : l'écart entre l'obtention de leur premier doctorat et l'année de la présentation de leur demande doit être de moins de 10 ans.